

SST FLEX ES 200

—

Notice de pose et d'utilisation

Content

| | Page |
|---------------------------------------|---------|
| 1. Pour votre sécurité | 3 - 4 |
| 2. Déclaration de conformité CE | 7 |
| 3. Pose de la poutre en alliage léger | 8 - 9 |
| 4. Pose de l'élément latéral | 10 - 16 |
| 5. Pose et réglage du vantail mobile | 17 - 22 |
| 6. Réglage de l'installation | 23 - 24 |

„Traduction de la notice originale ”

Sauf indication contraire, toutes les dimensions sont fournies en mm.

1. Pour votre sécurité

La présente documentation contient des informations importantes pour garantir la pose. Lisez ces instructions avant de poser la ferrure **Break-out** dans un système **ES 200**.

Pour votre sécurité, il est essentiel de respecter toutes les instructions jointes.

Une pose incorrecte peut entraîner de graves blessures. L'emploi d'éléments de commande, de réglages ou de procédés non décrits dans la présente documentation peut entraîner des chocs électriques, des risques inhérents aux tensions/courants électriques et/ou à des processus mécaniques.

Les documents doivent être conservés et remis avec l'installation en cas d'éventuelle transmission à d'autres utilisateurs.

Symboles utilisés dans cette notice



Attention Attire l'attention sur des dangers susceptibles de provoquer des dommages matériels et des blessures, sinon la mort, de personnes.

Utilisation conforme

Le **SST FLEX ES 200** sert exclusivement à l'ouverture et à la fermeture de portes coulissantes qui, en cas d'urgence, autorisent pratiquement toute la largeur de porte comme issue de secours à l'ouverture des vantaux.

Le **SST FLEX ES 200** n'est pas approprié pour l'utilisation sur des portes coupe-feu et à l'extérieur.

Quand l'opérateur ES 200 Easy est utilisé, le poids de vantail max. autorisé est de 1 x 100 kg ou de 2 x 100 kg.

Quand l'opérateur ES 200 est utilisé, le poids de vantail max. autorisé est de 1 x 110 kg ou de 2 x 110 kg.

Le système de porte est approprié pour l'utilisation dans les issues de secours.

La longueur de câbles maximale des composants externes ne doit pas excéder 30 m.

Limitation de responsabilité

Le produit ne doit être utilisé que de manière conforme à l'usage prévu. Les modifications en propre régie du produit excluent toute responsabilité de la part de la société **DORMA Deutschland GmbH** pour les dommages susceptibles d'en résulter. Aucune responsabilité n'est assumée pour l'emploi d'accessoires non autorisés par **DORMA**.

Consignes de sécurité



Les travaux sur les installations électriques ne doivent être réalisés que par un personnel qualifié (électricien).

- Ne pas laisser les enfants jouer avec l'installation ou ses dispositifs de régulation et de commande fixes.
- Conserver les télécommandes hors de portée des enfants.
- N'introduisez jamais d'objets en métal dans les ouvertures de l'opérateur.
- Il existe sinon un risque de choc électrique.
- Pour les vantaux en verre, utiliser du verre de sécurité.

Caractéristiques techniques importantes

| | |
|---------------------------------|------------|
| Alimentation en tension | 230 V c.a. |
| Fusible non fourni | 16 A |
| Niveau sonore en fonctionnement | < 70 dB(A) |

Généralités

La toute récente version des normes, lois, directives et prescriptions générales et spécifiques aux pays doit être observée.

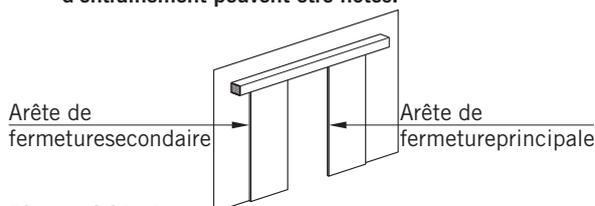
Évaluation des risques

Le constructeur (la personne qui réalise la pose) et le client/exploitant doivent élaborer en commun une analyse de risques individuelle lors de la planification de l'installation.

Nous renvoyons à ce propos au formulaire « Évaluation des risques » mis à disposition comme aide à la réalisation. Vous le trouverez sous l'onglet **PRODUITS** sur notre site Internet www.dorma.com.

Endroits à risques sur les arêtes de fermeture

Avec les portes automatiques, des risques d'écrasement, de cisaillement, de heurt et d'entraînement peuvent être notés.



Risque résiduel

En fonction du type de construction, de la porte et des possibilités de protection, des risques résiduels (par exemple écrasement, heurts à force limitée) ne peuvent pas être exclus.

Recyclage et évacuation des déchets



Autant le ES 200 Easy avec ferrure Break-out ou le ES 200 avec ferrure Break-out, au même titre que leur emballage, sont composés pour l'essentiel de matières recyclables.

Le ES 200 Easy avec ferrure Break-out ou le ES 200 avec ferrure Break-out, au même titre que leurs accessoires, ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.

Assurez-vous que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires sont bien évacués de manière appropriée.

Respectez à cet effet les prescriptions nationales légales en vigueur.

Sécurité pendant la pose

- Le poste de travail doit être protégé comme l'accès non autorisé. Des chutes de pièces ou d'outils peuvent entraîner des blessures.
- Le produit doit être protégé de l'eau et d'autres liquides.
- Le type et les moyens de fixation (par exemple vis et chevilles) doivent être adaptés dans tous les cas aux types de construction (construction métallique, bois, béton, etc.).
- La pose décrite ici est un exemple. Les conditions constructives ou locales, les moyens auxiliaires disponibles ou d'autres circonstances peuvent rendre nécessaire une autre manière de procéder.
- A la fin de la pose, les réglages et le fonctionnement de la porte et des dispositifs de protection doivent être vérifiés pour s'assurer qu'ils sont en parfait état mécanique.
- Le boîtier de raccordement secteur ne doit être ouvert que par des spécialistes qualifiés.
- Mettre hors tension l'opérateur avant d'enlever le capot de protection. Débrancher la fiche secteur ou désactiver le fusible en cas de branchement fixe.
- Pour débrancher le câble secteur de la prise, ne le saisir que par le connecteur et ne jamais tirer sur le câble.

Sécurité pendant la mise en service

- Le conducteur de protection doit être raccordé.
- Le capteur de sécurité doit être raccordé. (cf. notice de mise en service).
- L'unité d'opérateur et le vantail mobile doivent être correctement reliés.
- Régler les butées de manière à ce que les vantaux mobiles les touchent à la largeur d'ouverture maxi. Quand la porte est fermée, les vantaux mobiles et les vantaux fixes ne doivent pas heurter les profilés d'étanchéité.
- Le libre jeu des vantaux mobiles doit être assuré.
- Les pièces livrées séparément telles que le programmeur, l'interrupteur ARRÊT D'URGENCE et le générateur d'impulsions (détecteur radar, interrupteur pour fermeture de nuit) doivent être posées et raccordées.
- L'unité d'accumulateurs est montée (option).

Contrôle et réception

Avant la première mise en service et selon les besoins, mais au moins une fois par an, l'installation doit être contrôlée et, le cas échéant, entretenue par un spécialiste. Le contrôle et la réception doivent être exécutés au vu du registre de contrôle par une personne formée en conséquence par **DORMA**. Les résultats doivent être consignés conformément à la norme DIN 186502 et l'exploitant doit les conserver pendant au moins un an.

Il est recommandé de conclure un contrat de maintenance avec DORMA.

Instruction

Après le réglage, la mise en service et le contrôle des fonctions du système de porte, il convient de remettre la notice d'utilisation à l'utilisateur et procéder à une instruction.

Maintenance

Les travaux de maintenance ne doivent être exécutés que lorsque l'installation est hors tension. Débrancher la fiche secteur ou désactiver le fusible en cas de branchement fixe.

Comportement de la porte en fonction des conditions météorologiques

Les détecteurs de sécurité du système de porte (rideaux lumineux infrarouge) servent à protéger la zone de passage. La sécurité des personnes a la plus haute priorité pour le réglage de la sensibilité des détecteurs.

Quand les conditions météorologiques changent (averses de pluie ou de neige), en particulier, en cas de tourbillonnements de feuillages ou d'exposition directe aux rayons du soleil sur les revêtements de sols réfléchissants, des erreurs de détection sporadiques peuvent se produire. Dans ces circonstances, une ouverture de la porte pouvant durer jusqu'à une minute est possible.

Cette ouverture du système de porte est définie par une norme et normale.

Elle sert à la sécurité des utilisateurs de la porte.

Entretien

Les travaux de nettoyage ne doivent être exécutés que lorsque l'installation est hors tension.

Débrancher la fiche secteur ou désactiver le fusible en cas de branchement fixe.

Toutes les surfaces peuvent être nettoyées à l'aide d'un chiffon humide et de produits de nettoyage usuels du commerce.

Ne pas utiliser de produits agressifs susceptibles d'endommager la surface des appareils.

Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides s'écouler sur l'opérateur ni y pénétrer.



N'introduisez jamais d'objets en métal dans les ouvertures de l'opérateur. Il existe sinon un risque de choc électrique.

Usure

Pour garantir un fonctionnement sans problèmes de l'installation, celle-ci doit être contrôlée chaque année. Les pièces d'usure ci-dessous doivent être contrôlées et, le cas échéant, remplacées.

- Galets de roulement tous les 2 ans
- Bloc accumulateur tous les 3 ans
- Butées en caoutchouc à chaque contrôle de service
- Rail de roulement tous les 5 ans
- Courroie à chaque million de cycle de charge
- Glissière au sol à chaque contrôle de service
- Brosses (option) à chaque contrôle de service
- Graissage des loqueteaux à rouleaux à chaque contrôle de service

N'utiliser que des pièces de rechange d'origine.

2. Déclaration de conformité CE

La déclaration de conformité CE complète pour ce produit peut être consultée sur le site Internet www.dorma.com.

Le signataire, représentant le constructeur ci-dessous

DORMA Deutschland GmbH
DORMA Platz 1
58256 Ennepetal

déclare par la présente que le produit **SST-G, SST-R, SST FLEX ES 200** est conforme aux dispositions des directives CE mentionnées en annexe et que les normes et/ou les spécifications techniques référencées en annexe ont été mises en application.

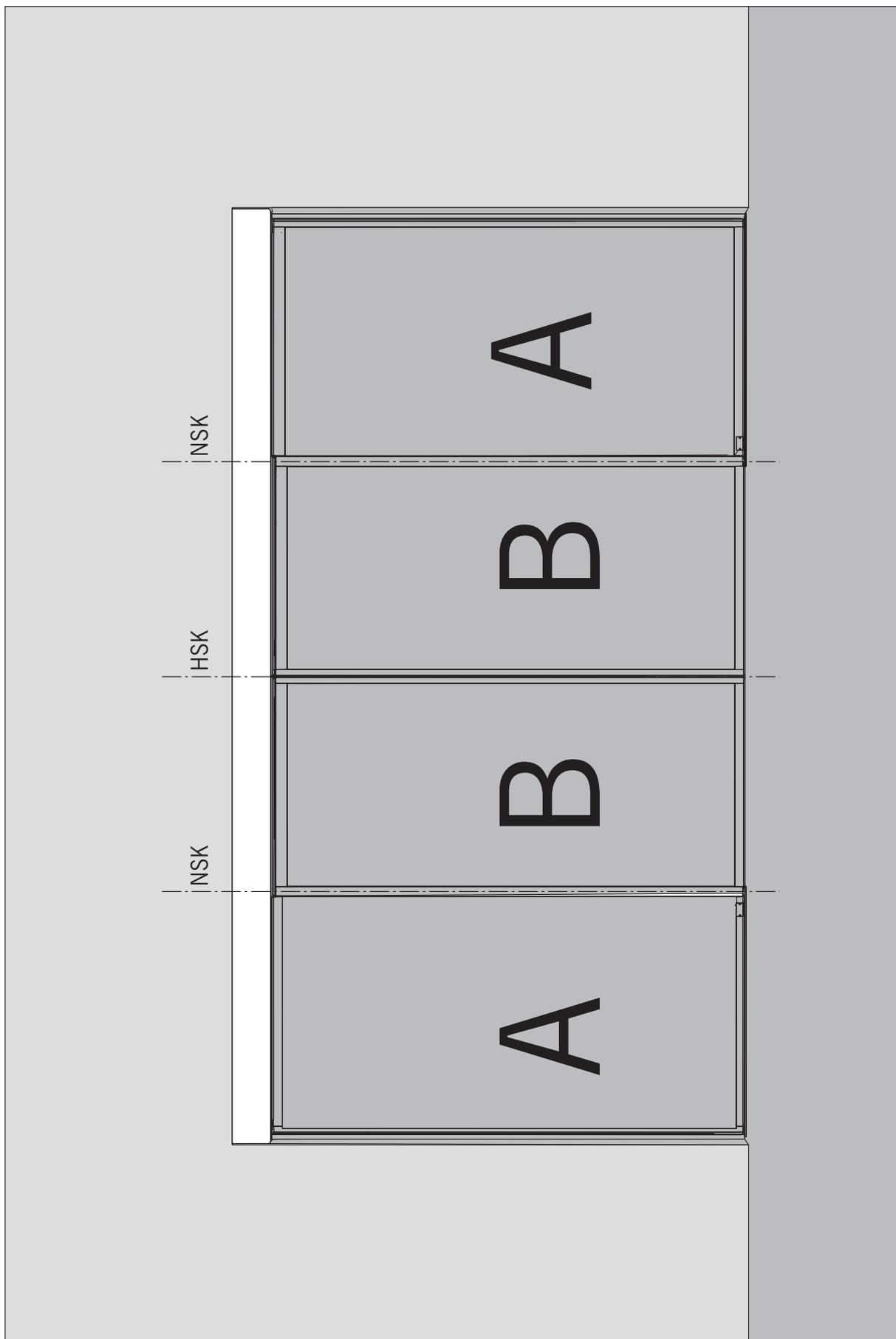
Directive

| | | |
|----------|--------------------|---|
| X | 2006/95/EG | Directive basse tension |
| | 89/106/EWG/EEC/CEE | Produits de construction |
| X | 2004/108/EG | Compatibilité électromagnétique |
| X | 2006/42/EG | Directive machines Les documents techniques sont disponibles auprès du directeur Productcompliance sous: product.compliance@dorma.com |

Norme européenne harmonisée, réglementation nationale

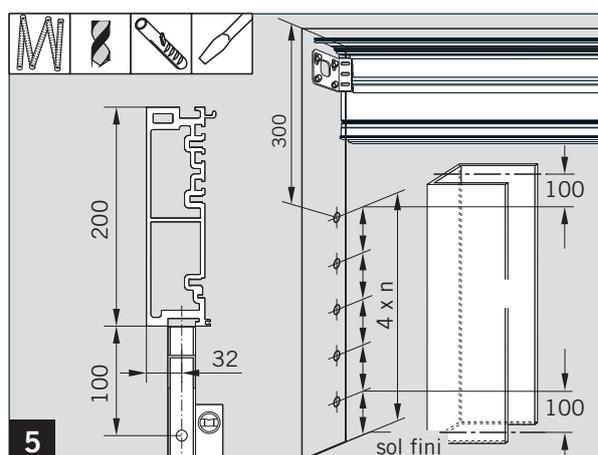
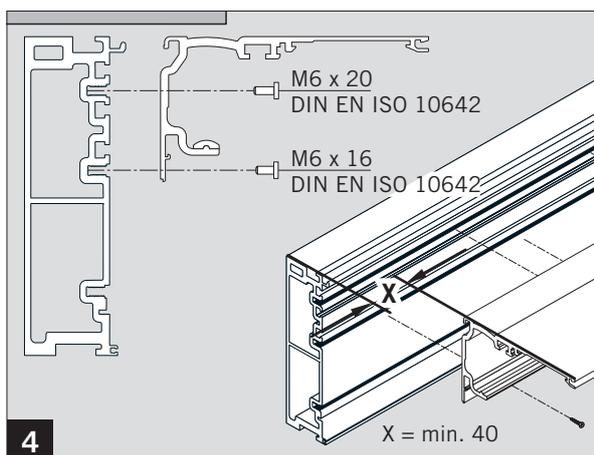
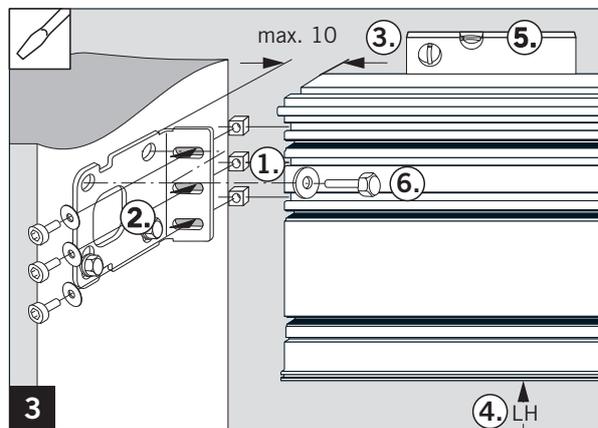
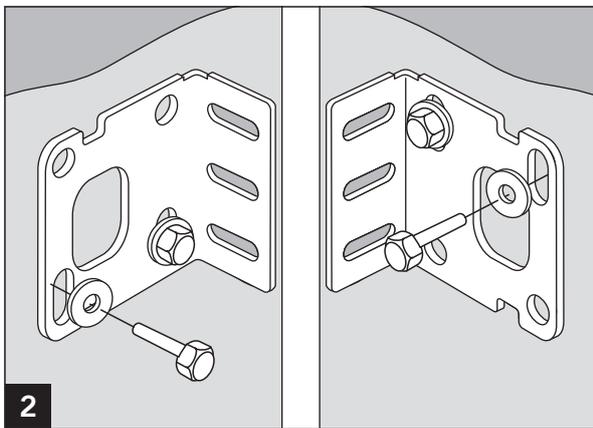
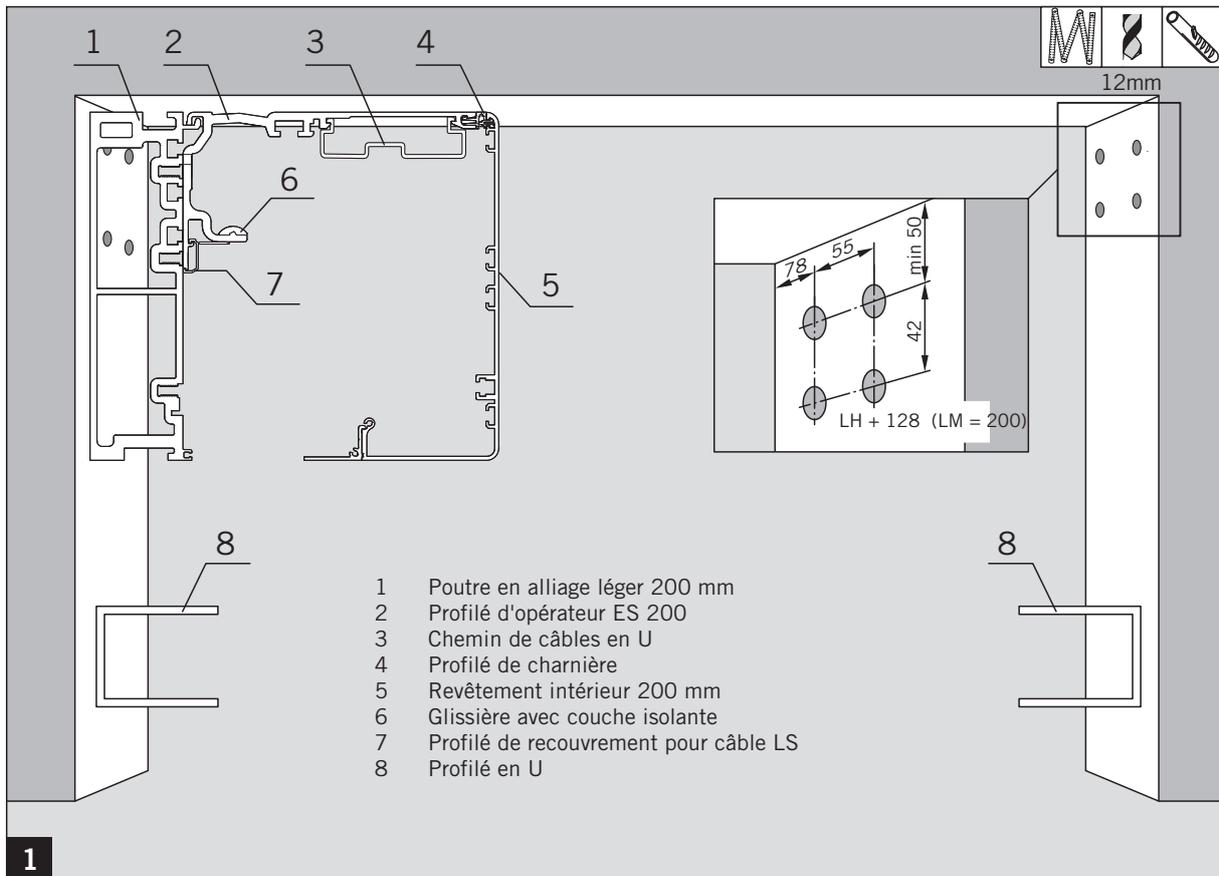
| | | | | |
|----------|------------------|----------|------------------|----------|
| X | EN 13849-1 | X | EN 61000 - 3 - 2 | EN 179 |
| X | EN ISO 12100 | X | EN 61000 - 3 - 3 | EN 1125 |
| | EN ISO 12100-1 | | EN 55014 | EN 1154 |
| | EN ISO 14121-1 | X | EN 55022 | EN 1155 |
| | BGR 232 | X | EN 60335 - 1 | EN 1158 |
| X | EN 61000 - 6 - 2 | | EN 60950 - 1 | EN 1935 |
| X | EN 61000 - 6 - 3 | | | EN 12209 |

3. Pose de la poutre en alliage léger



SST FLEX ES 200

3. Pose de la poutre en alliage léger



4. Pose de l'élément latéral

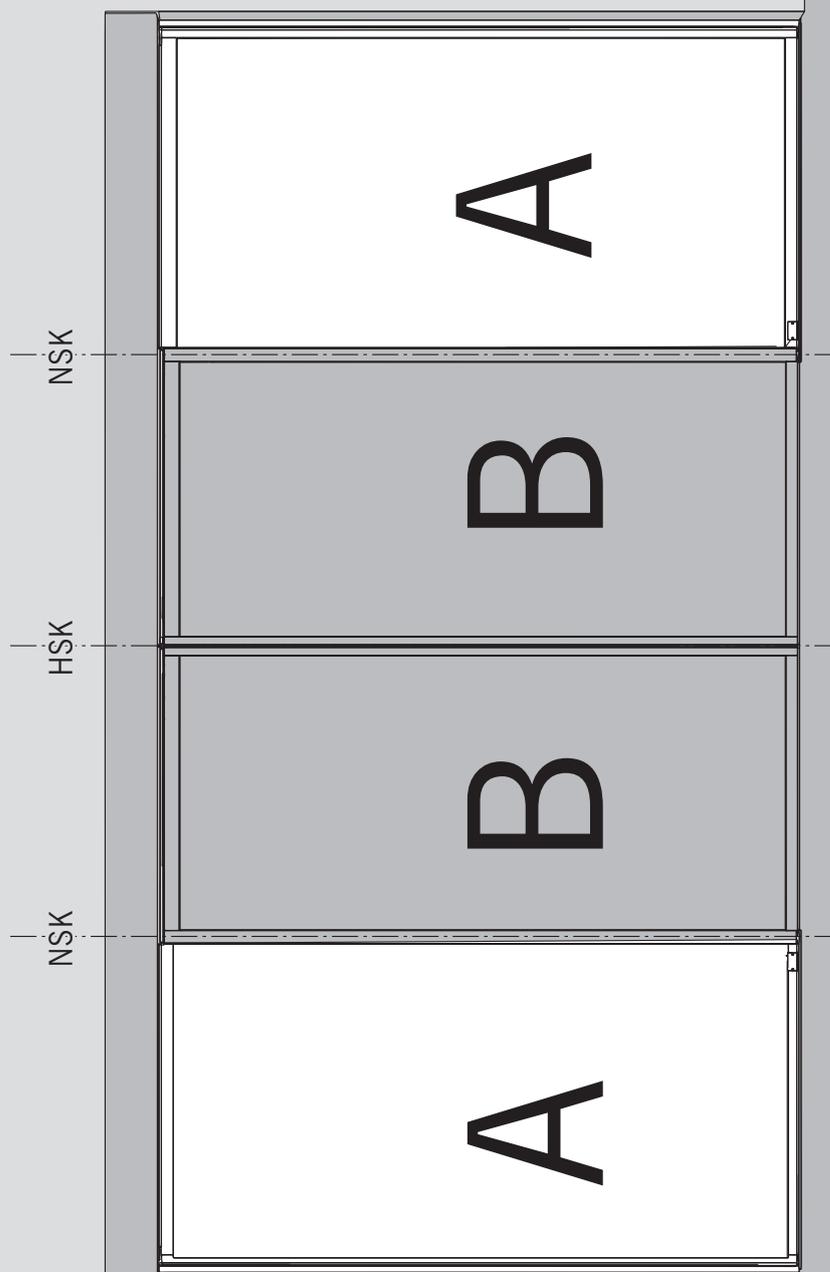
LH max : 2500 mm (plus grandes hauteurs sur demande.)

LW max : 1000 mm porte à 1 vantail

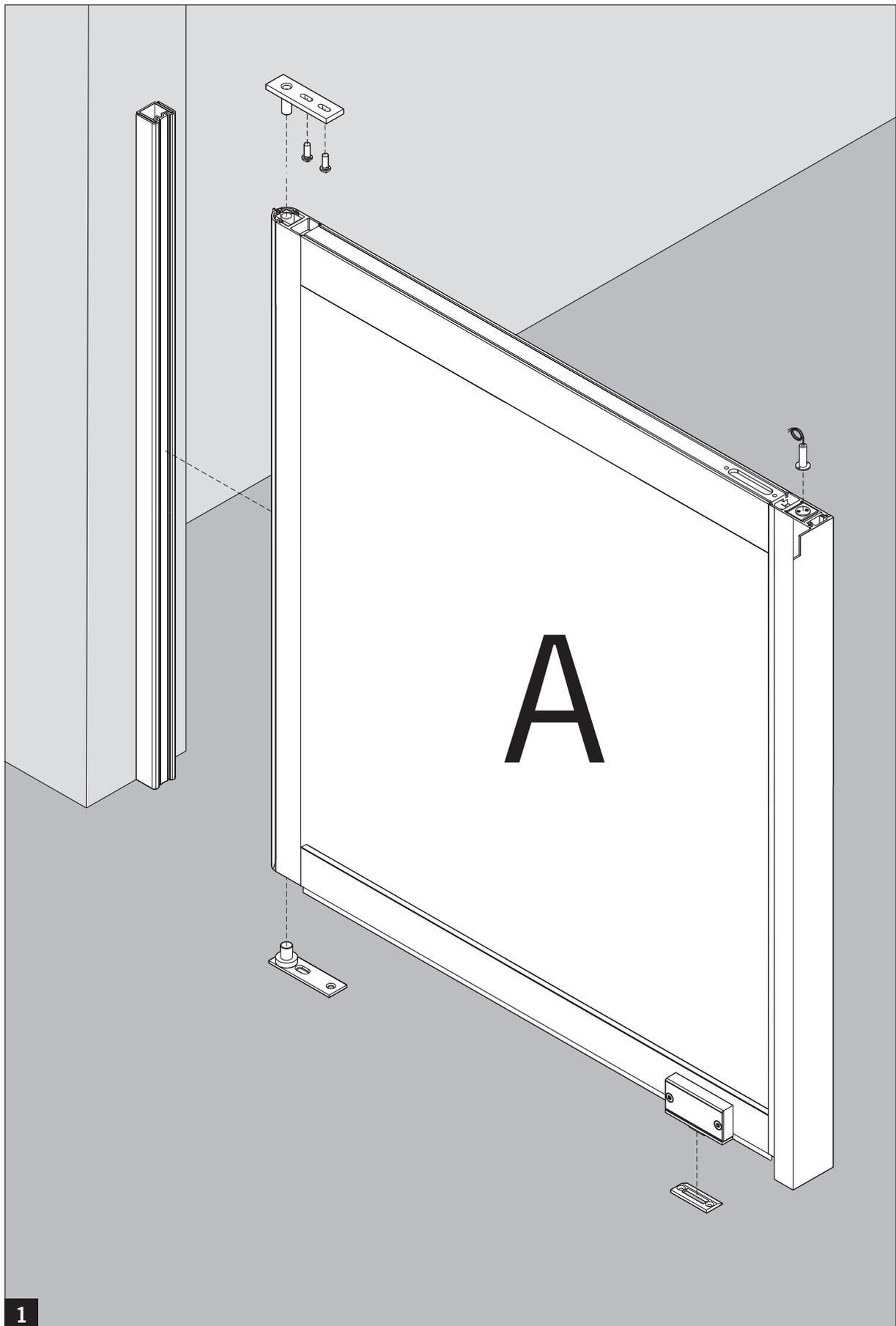
1001 - 1250 mm, Utiliser un tube de renfort. (N° art.96000045)

LW max : 2000 mm, porte à 2 vantaux

2001 - 2500 mm, Utiliser un tube de renfort. (N° art. 96000045)

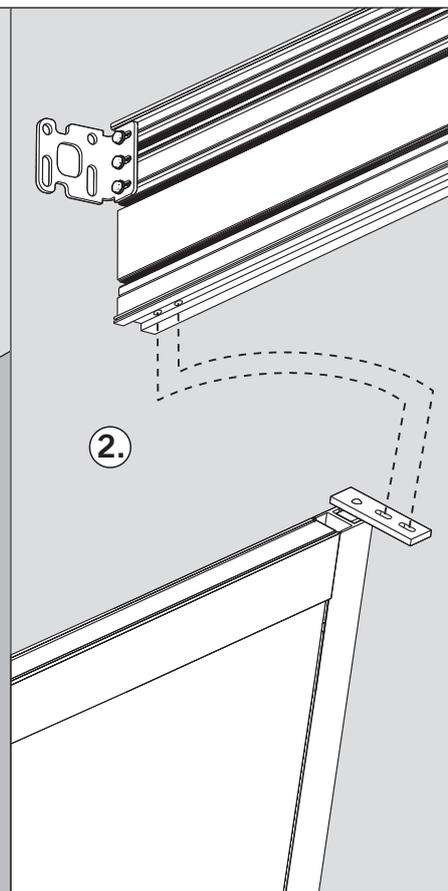
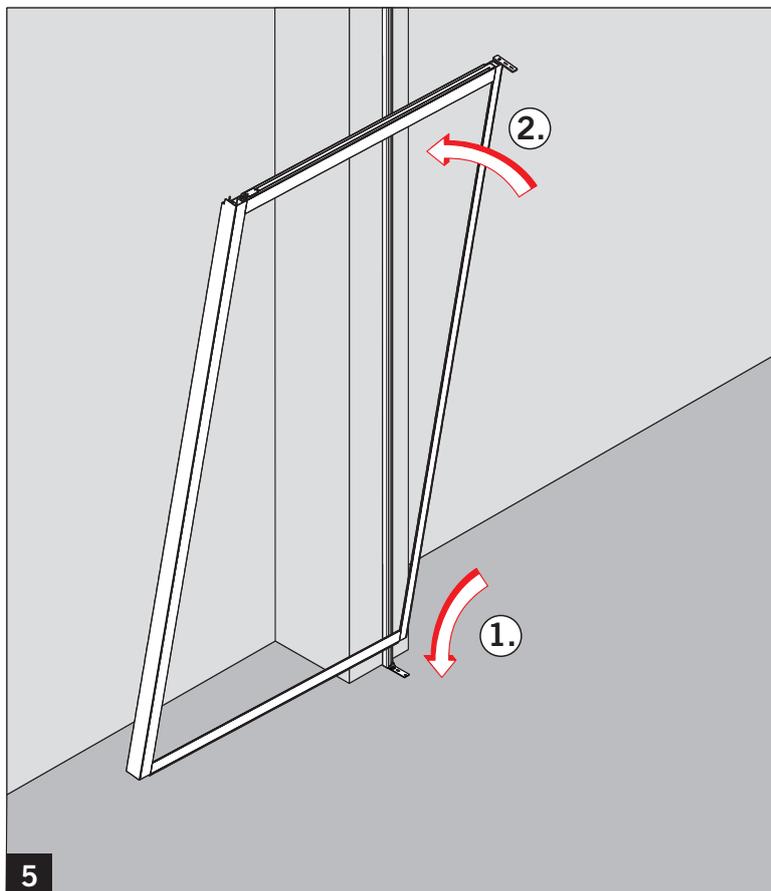
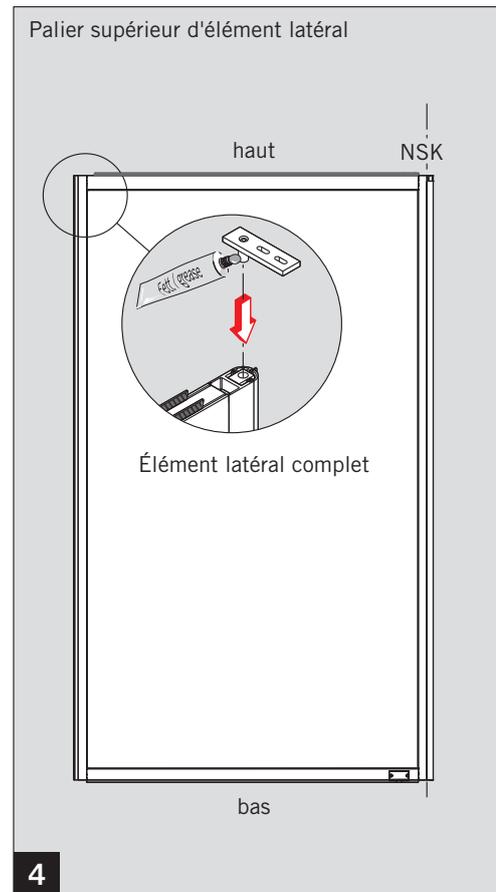
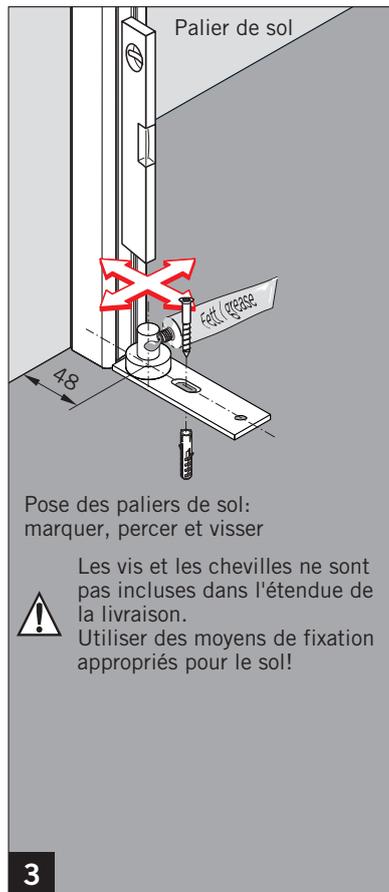
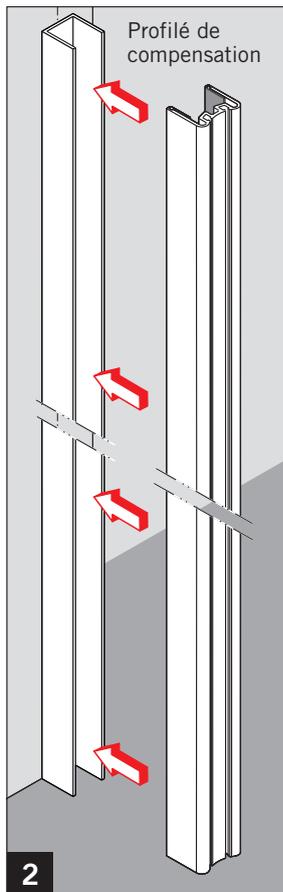


4. Pose de l'élément latéral



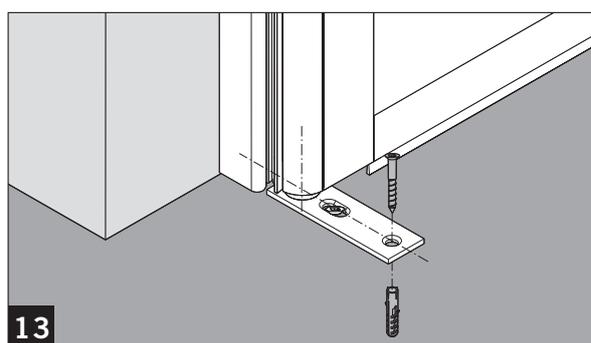
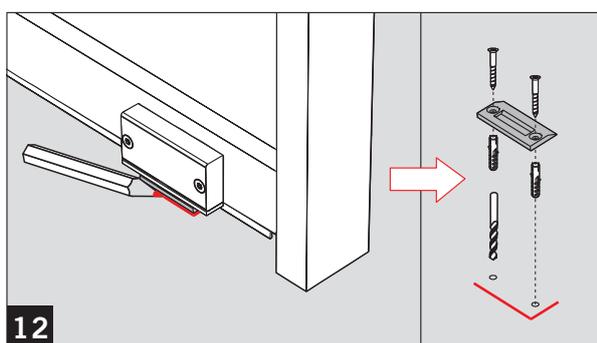
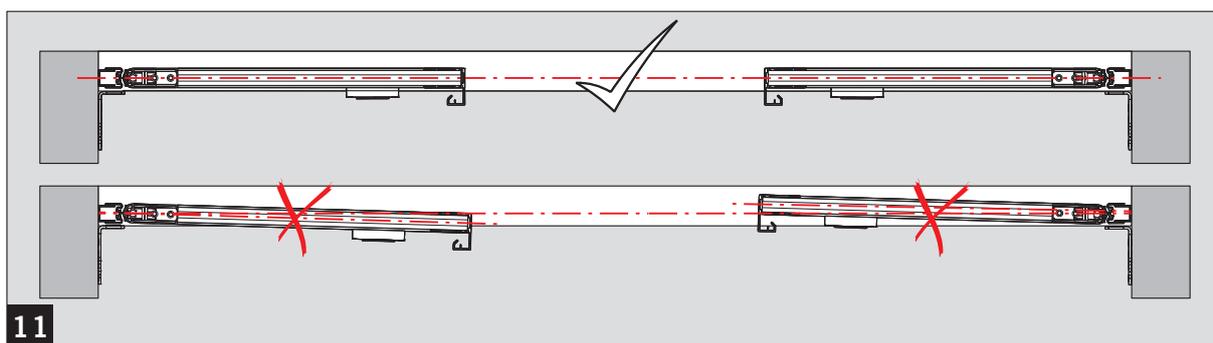
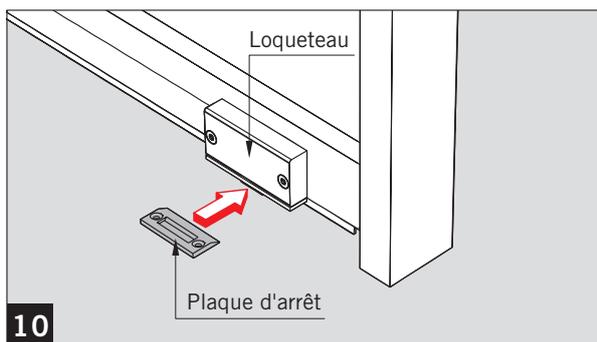
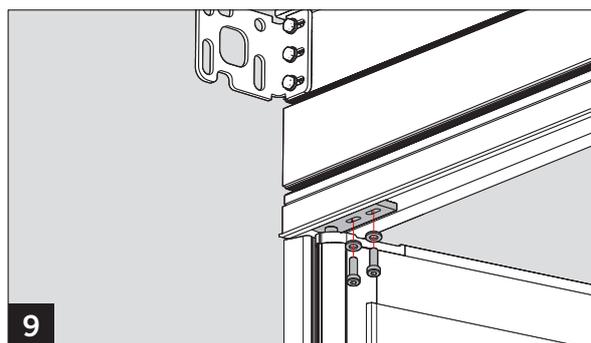
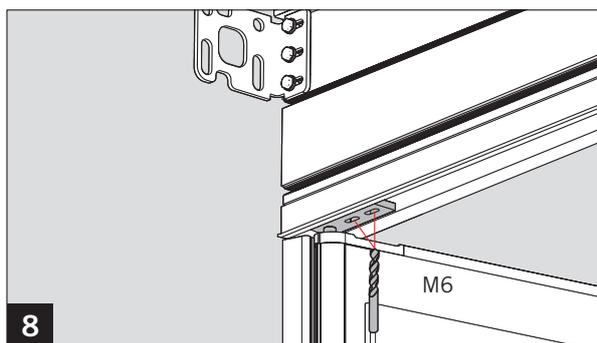
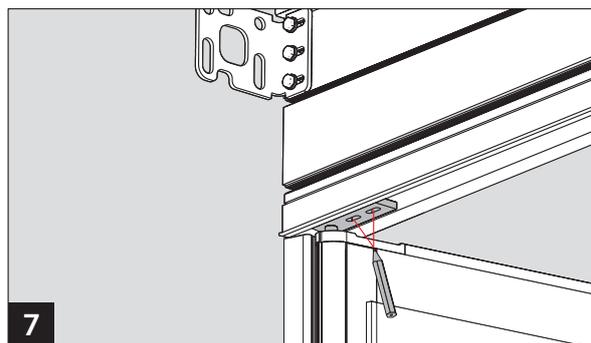
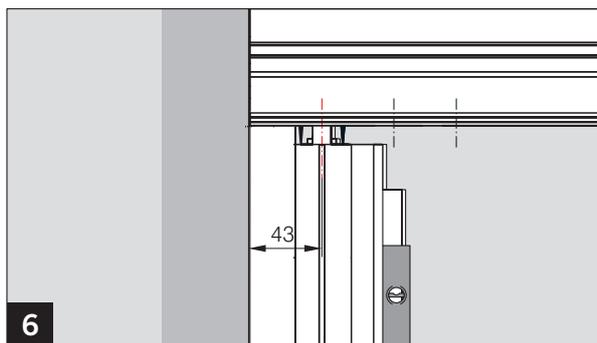
SST FLEX ES 200

4. Pose de l'élément latéral



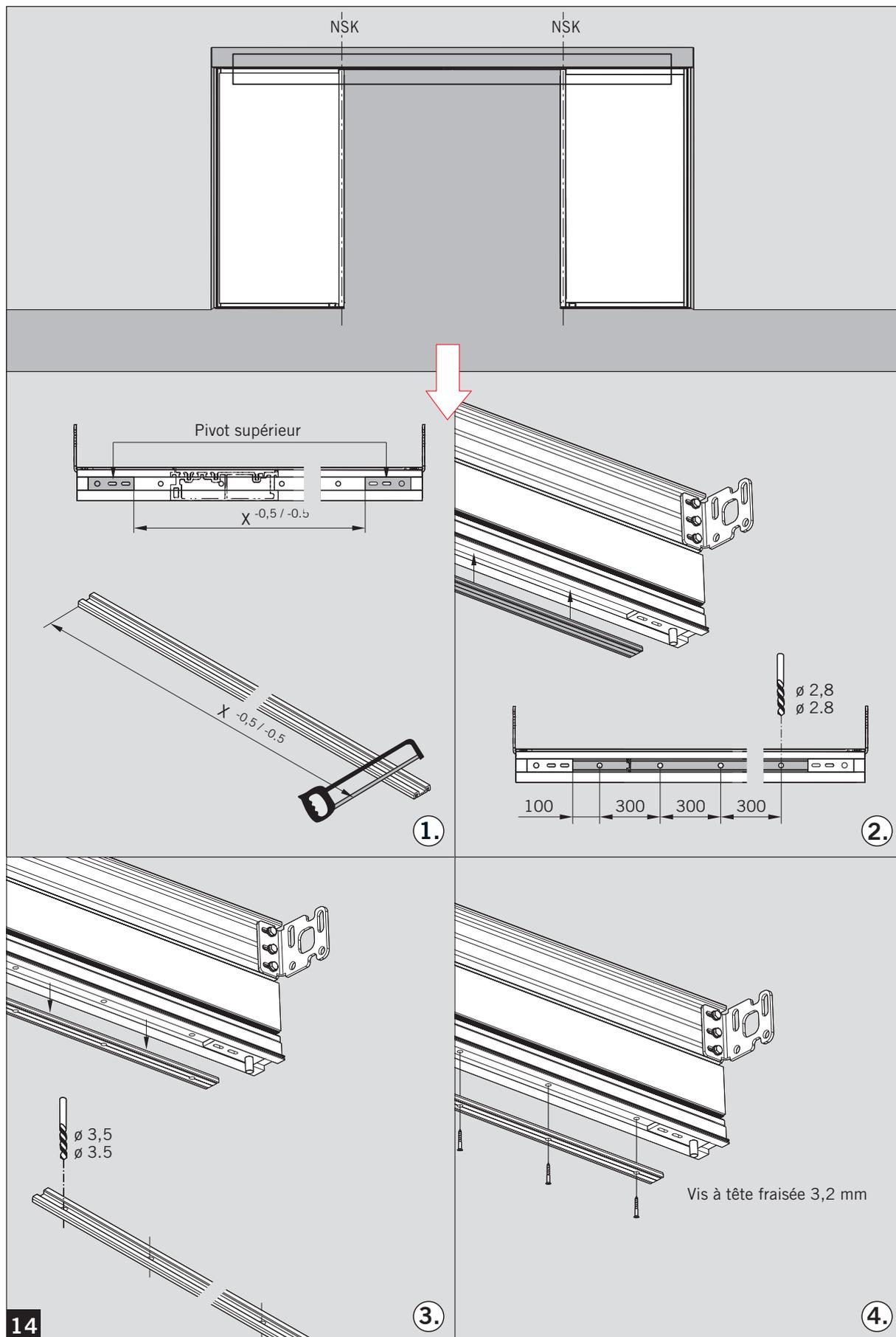
SST FLEX ES 200

4. Pose de l'élément latéral

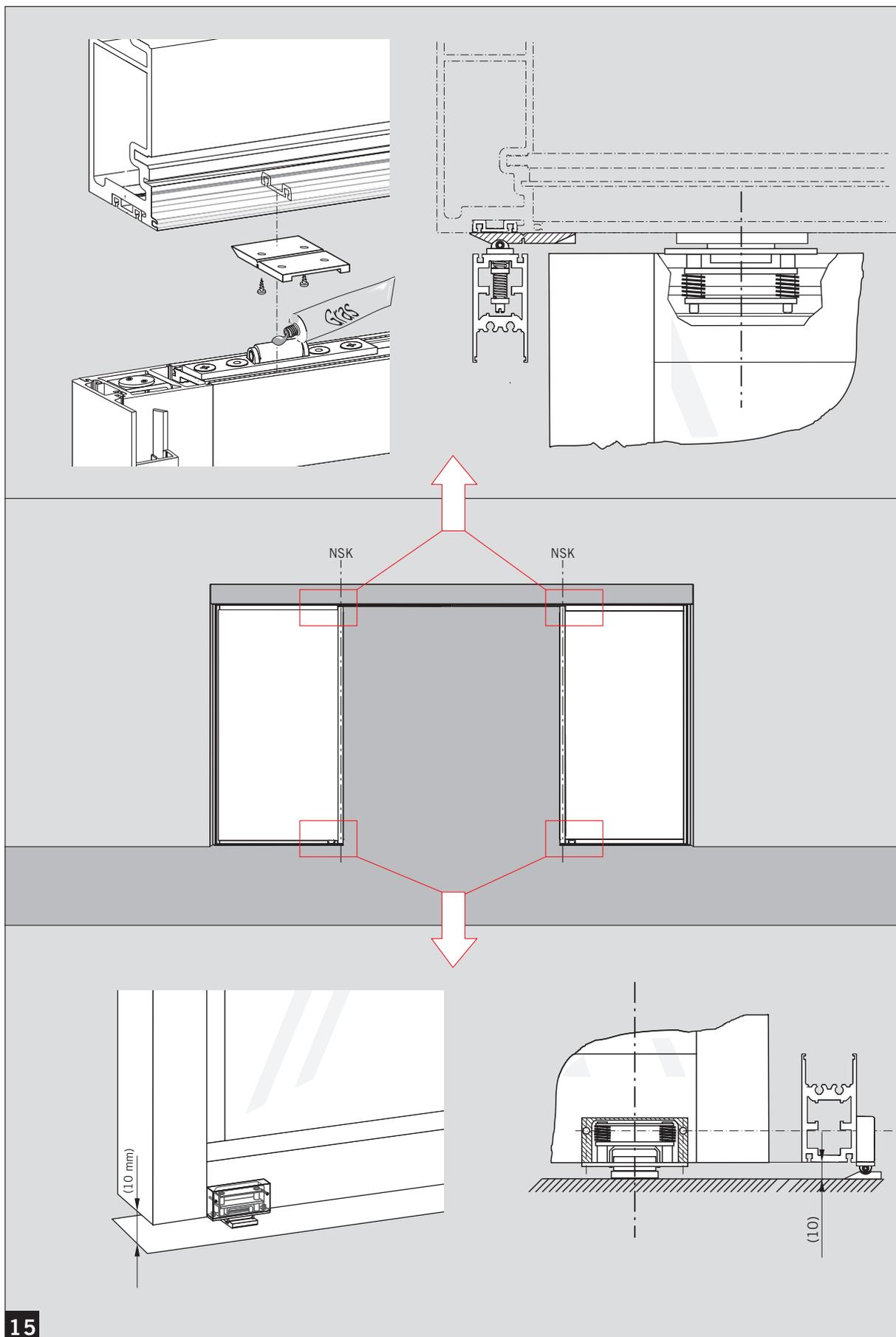


SST FLEX ES 200

4. Pose de l'élément latéral

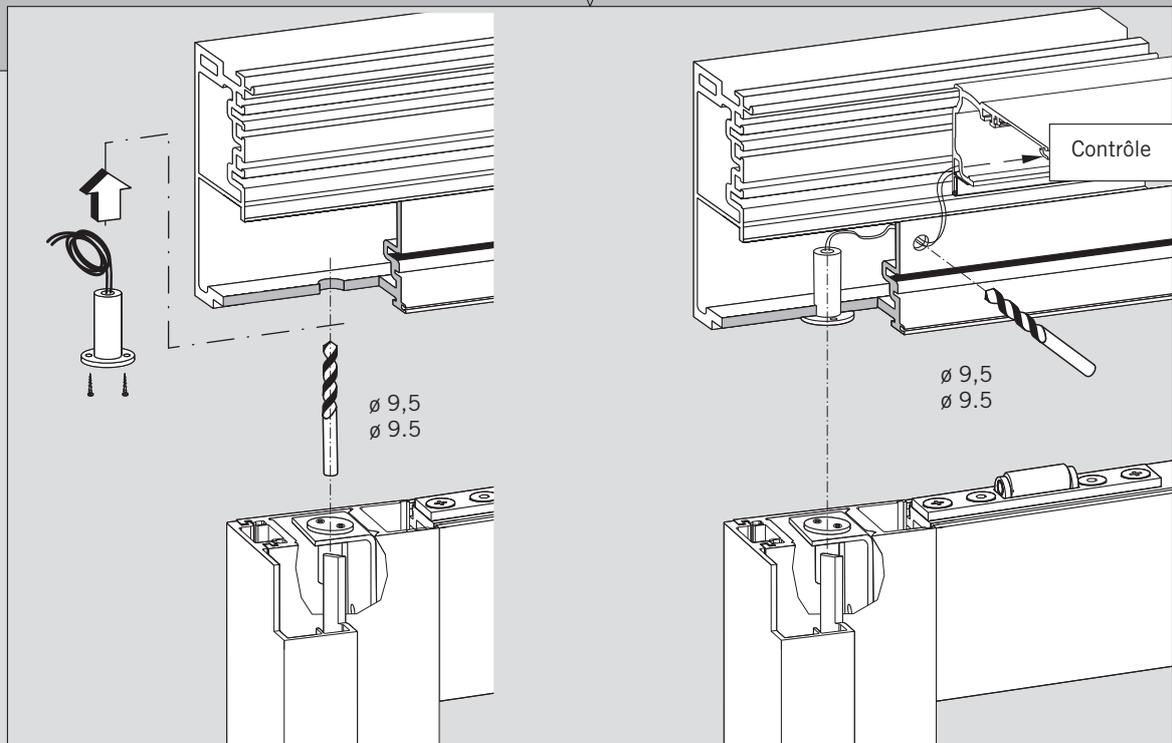
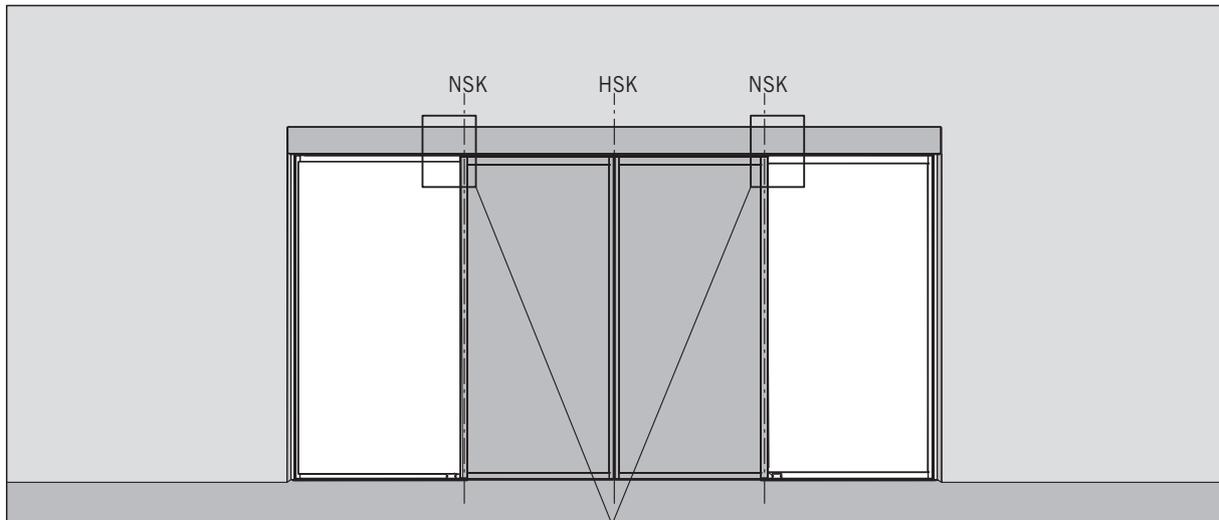


4. Pose de l'élément latéral



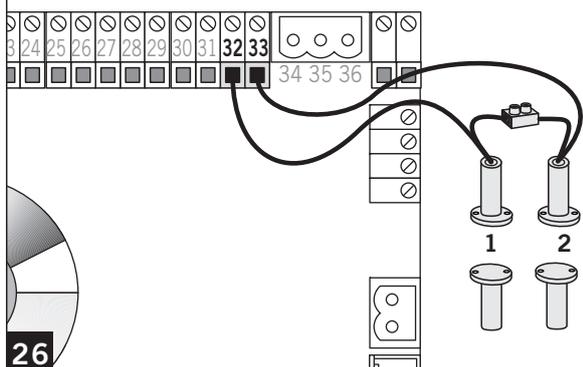
SST FLEX ES 200

4. Pose de l'élément latéral



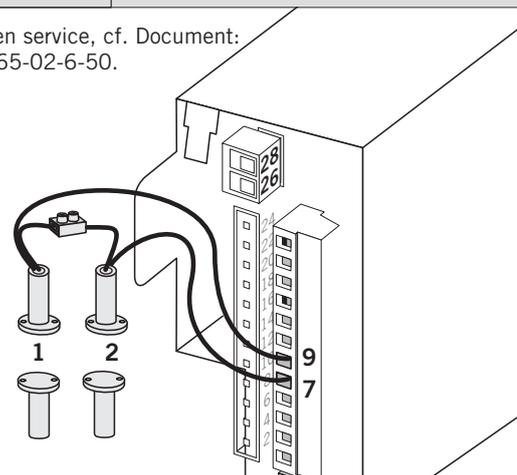
ES 200

Mise en service, cf. Document:
255166-02-6-50.



ES 200 Easy

Mise en service, cf. Document:
255165-02-6-50.



SST FLEX ES 200

5. Pose et réglage du vantail mobile

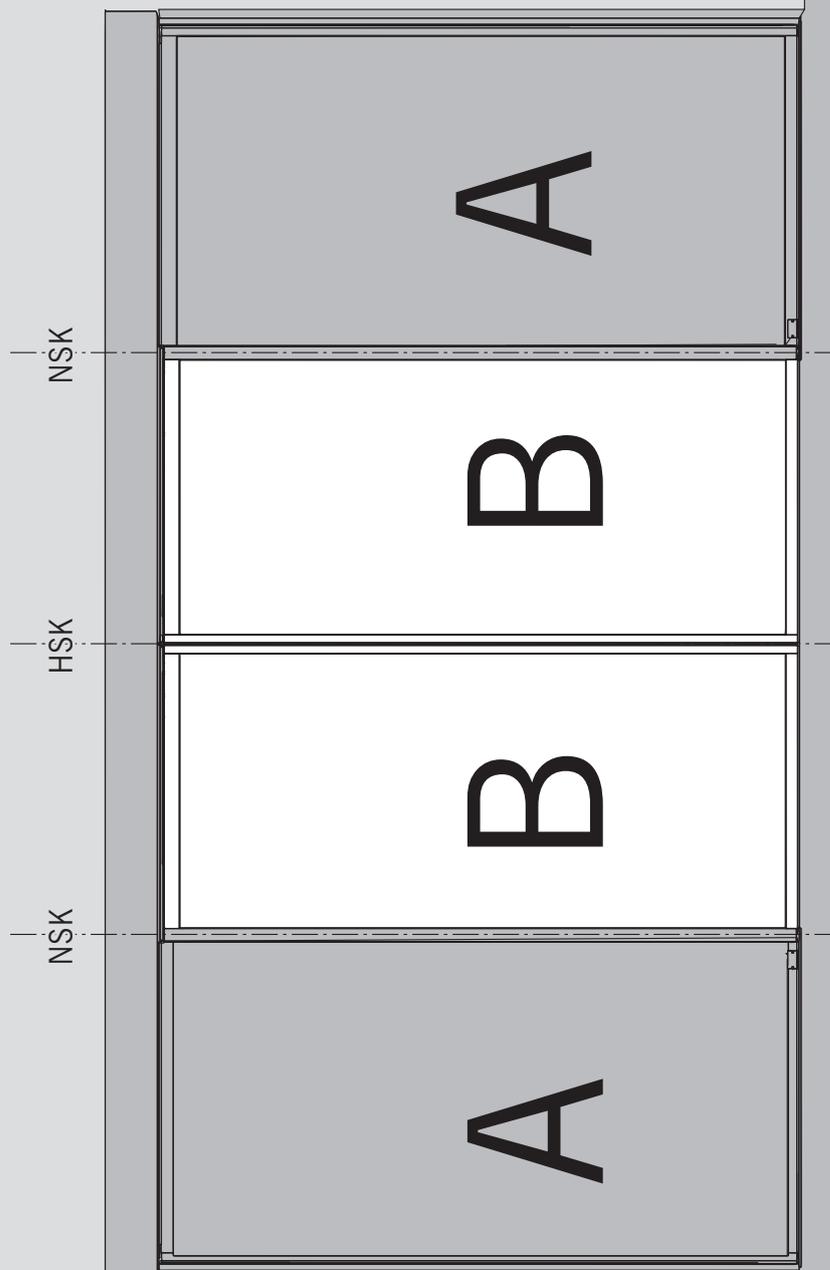
LH max : 2500 mm (plus grandes hauteurs sur demande.)

LW max : 1000 mm porte à 1 vantail

1001 - 1250 mm, Utiliser un tube de renfort (N° art. 96000045)

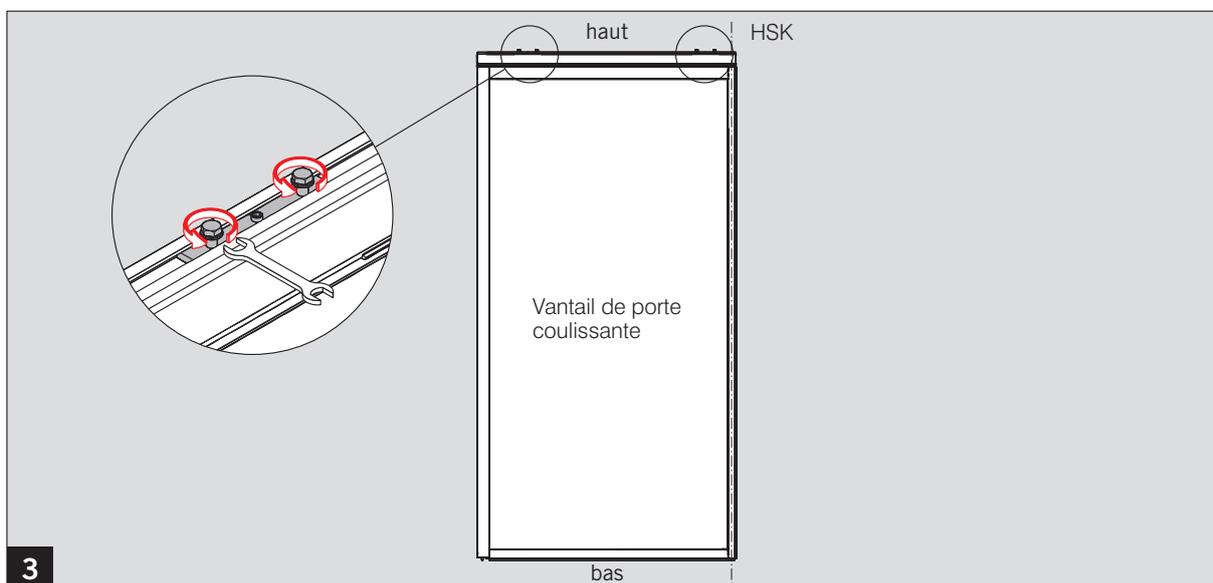
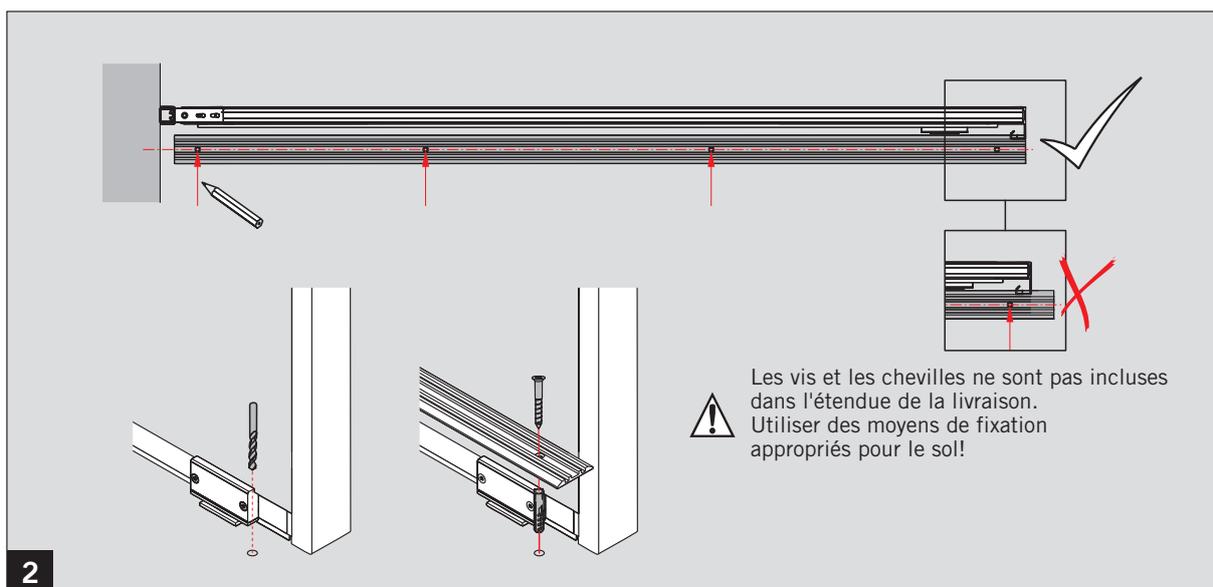
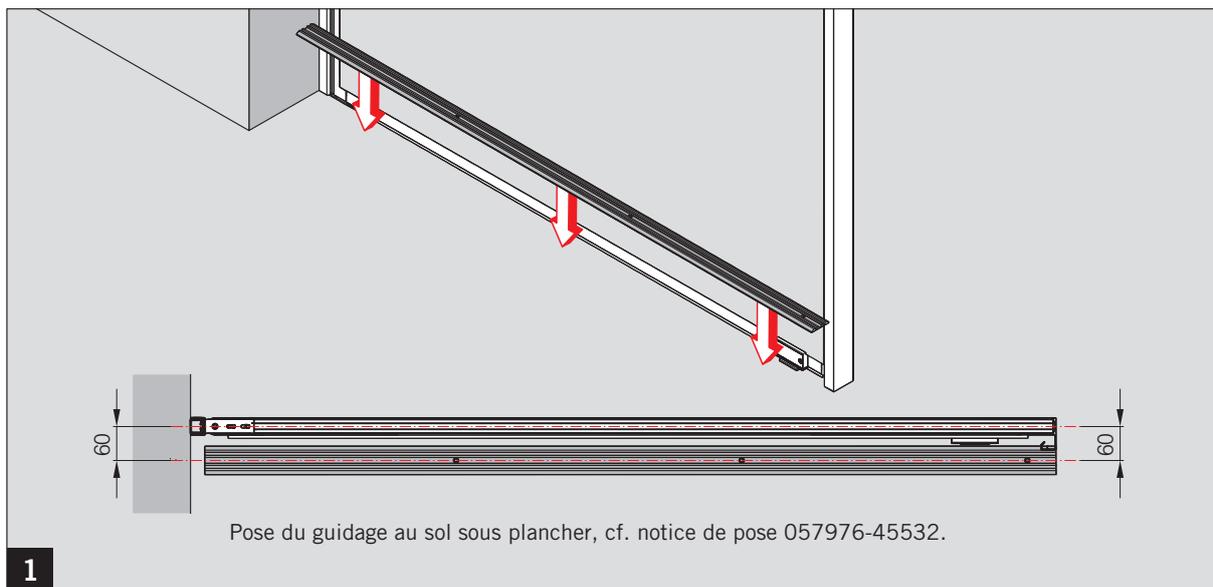
LW max : 2000 mm porte à 2 vantaux

2001 - 2500 mm, Utiliser un tube de renfort (N° art. 96000045)

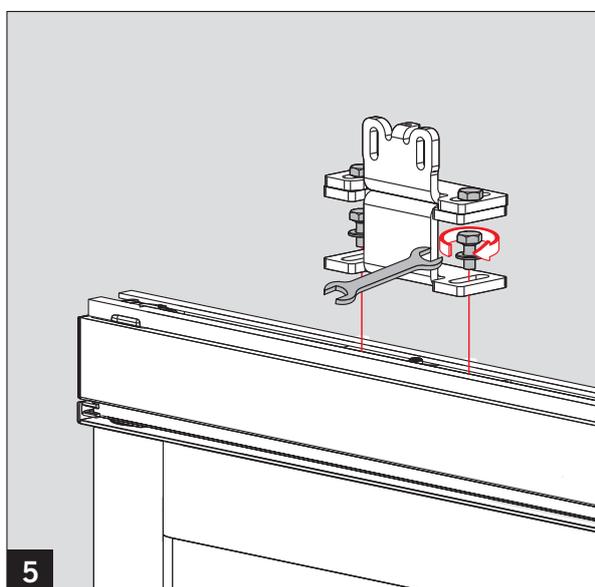
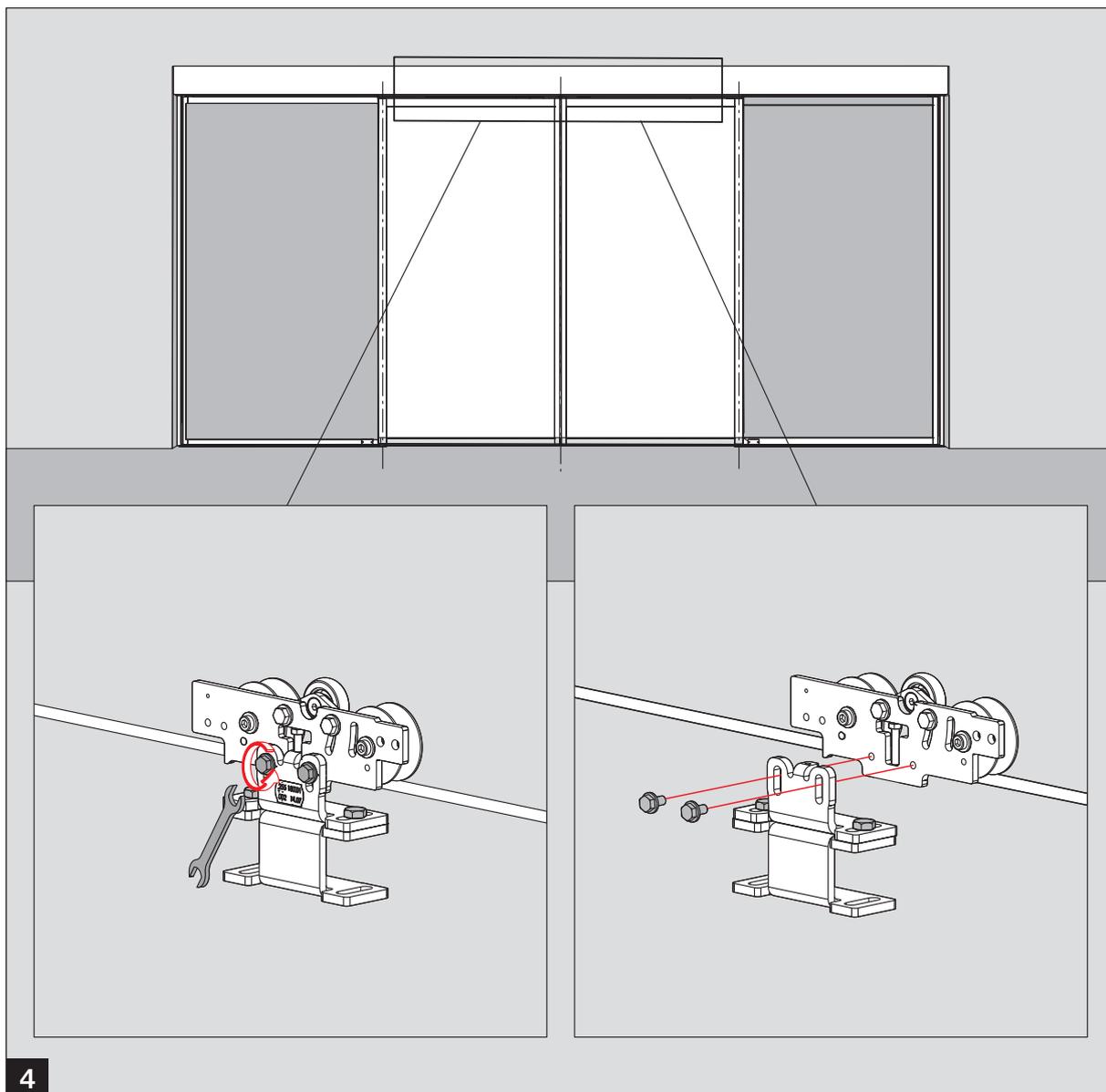


SST FLEX ES 200

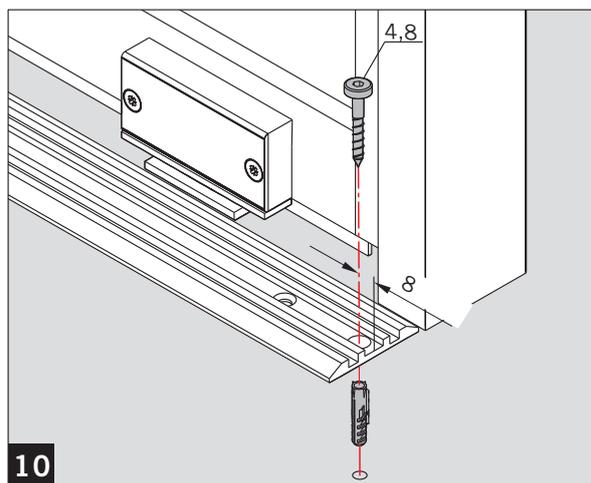
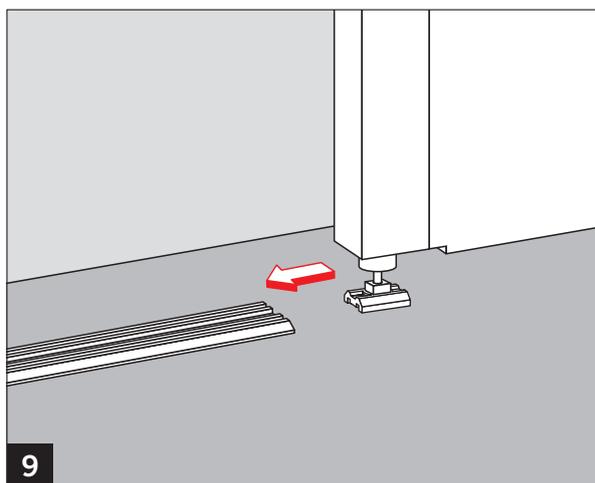
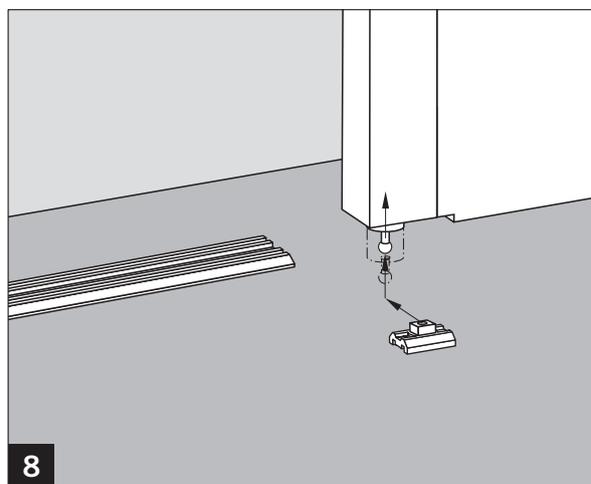
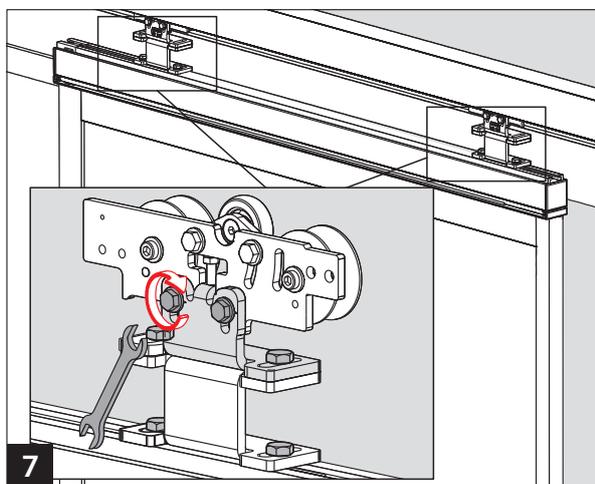
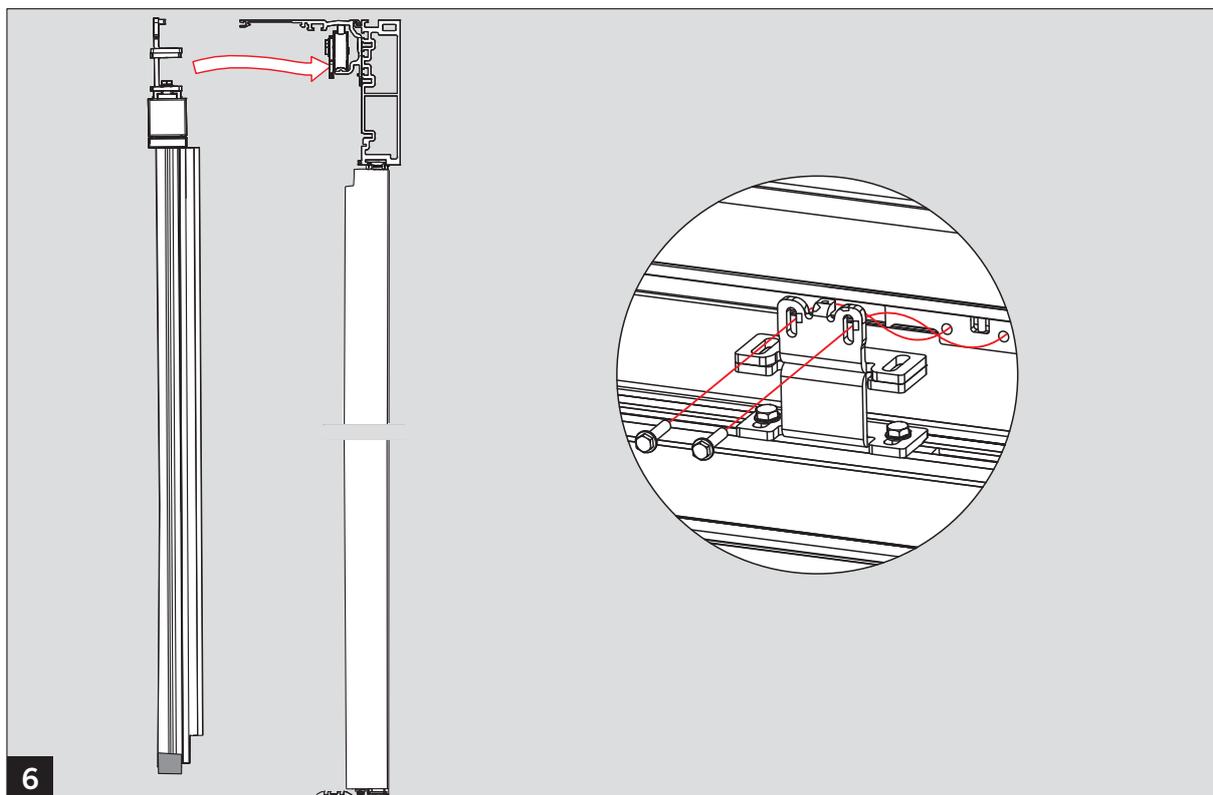
5. Pose et réglage du vantail mobile



5. Pose et réglage du vantail mobile

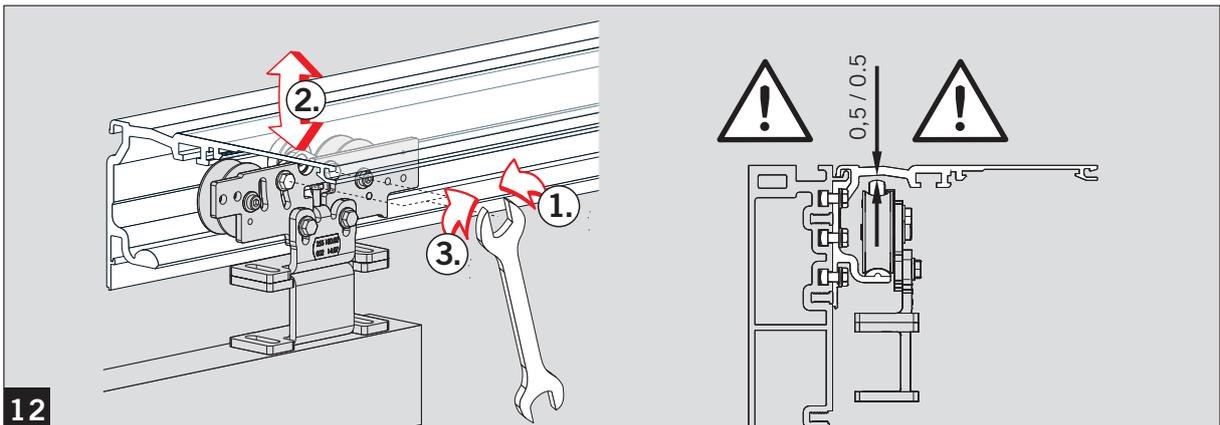
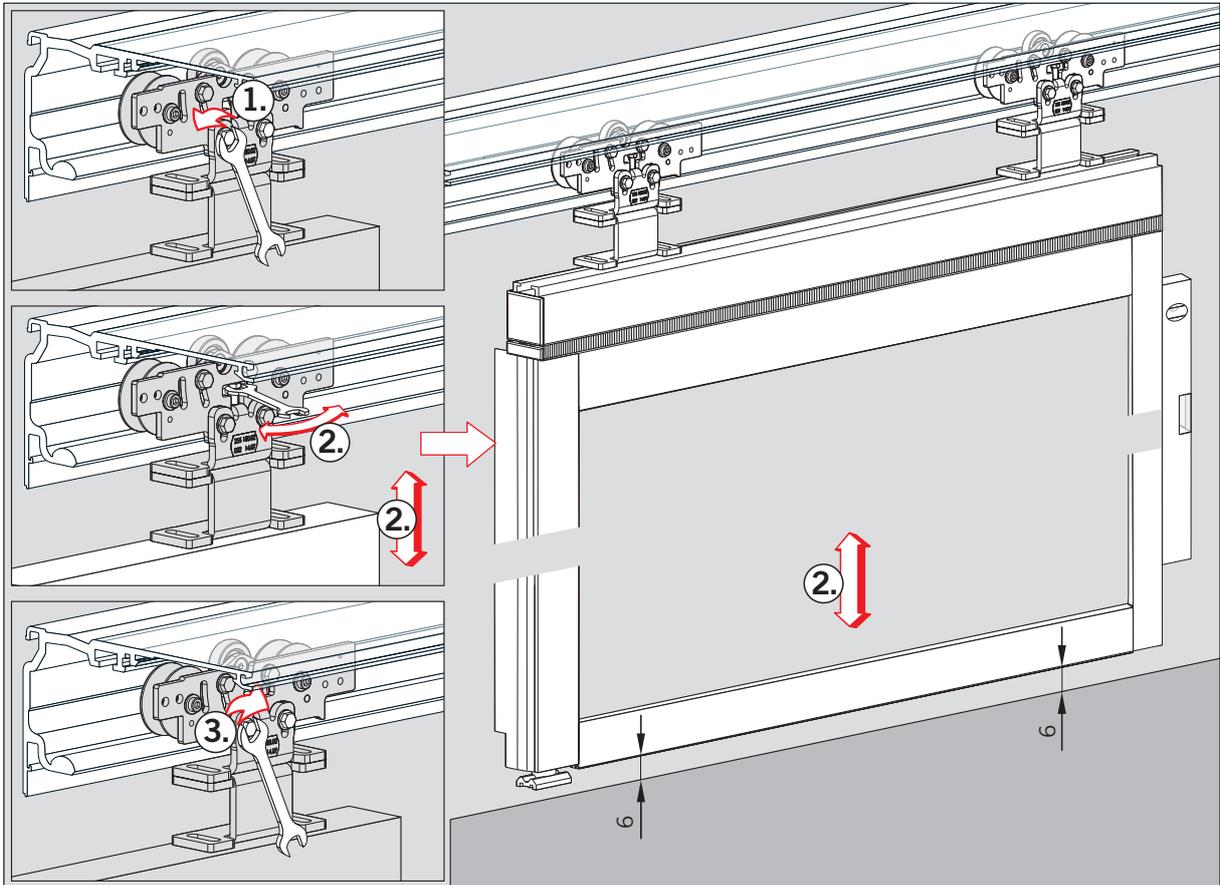
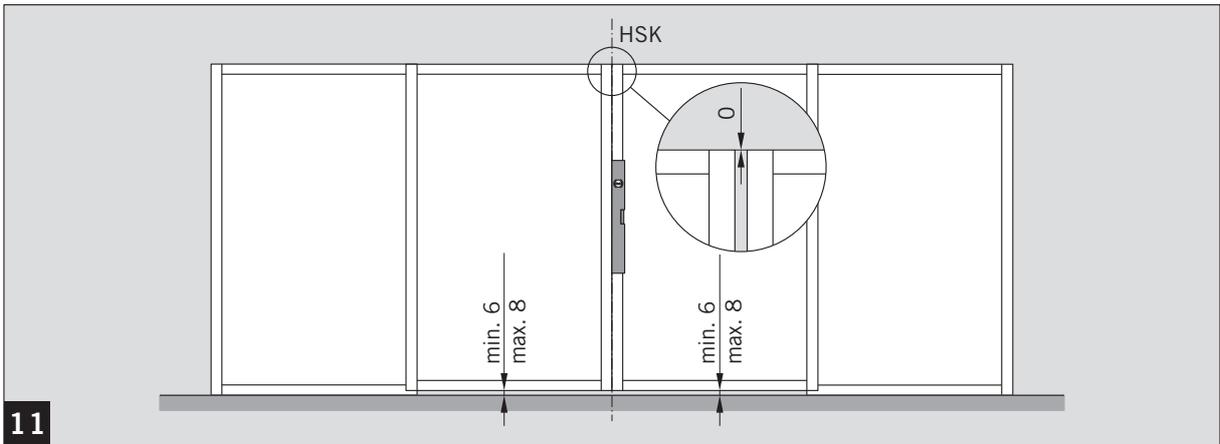


5. Pose et réglage du vantail mobile



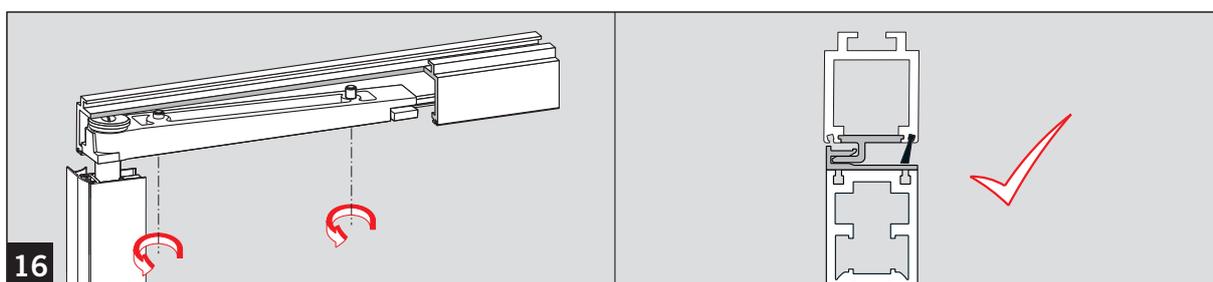
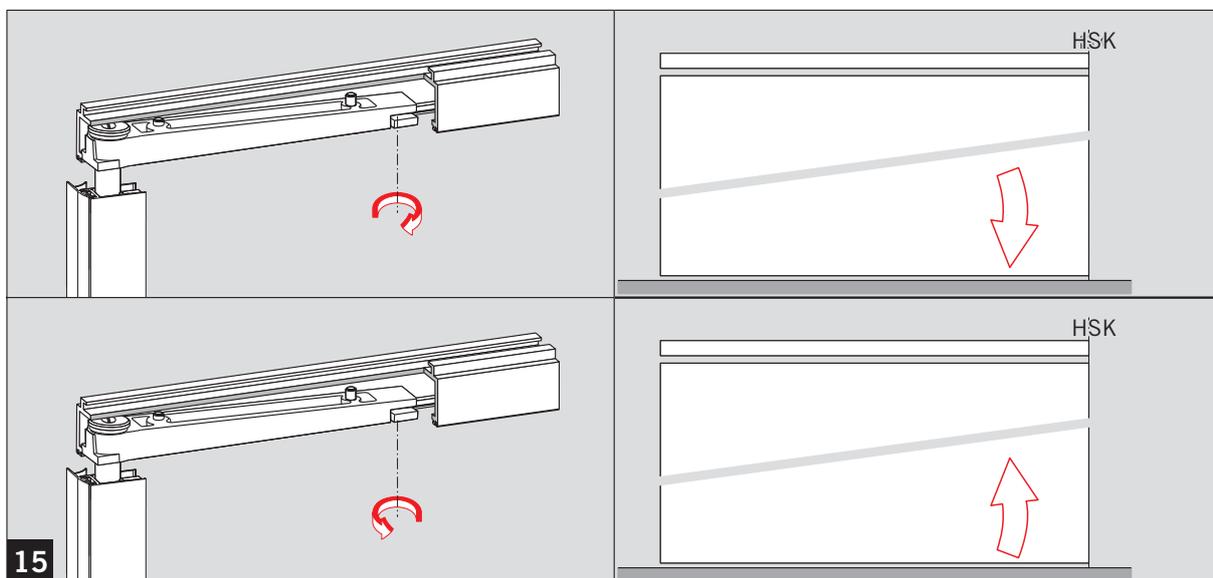
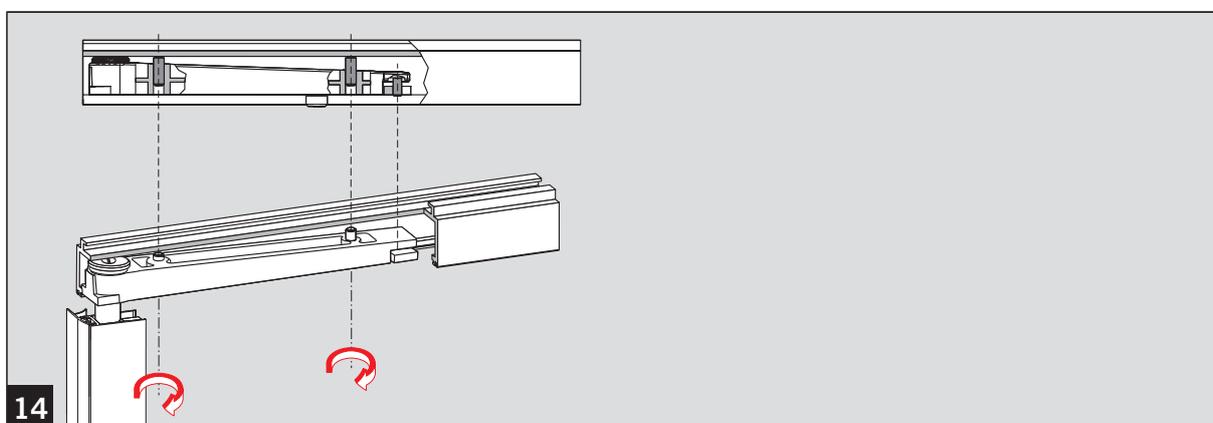
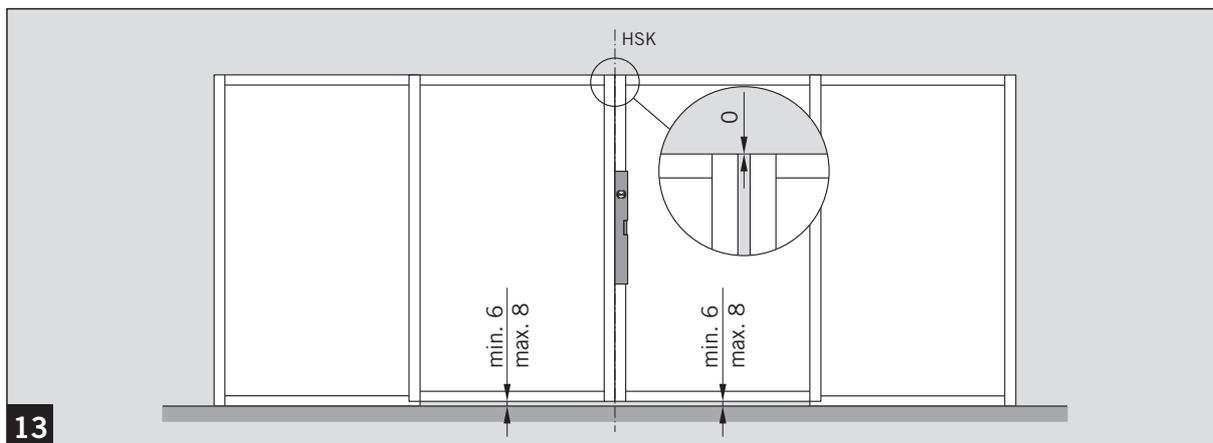
SST FLEX ES 200

5. Pose et réglage du vantail mobile



SST FLEX ES 200

5. Pose et réglage du vantail mobile



6. Réglage de l'installation

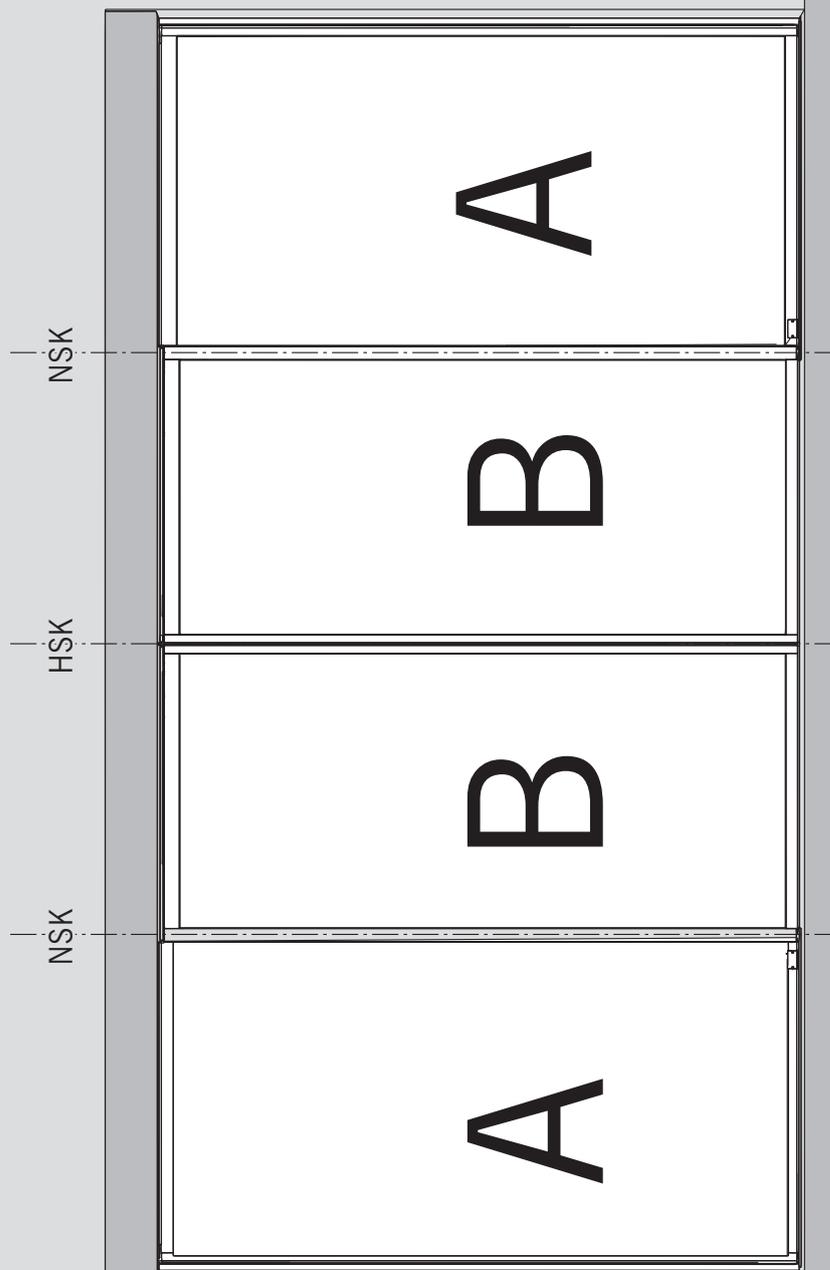
LH max : 2500 mm (plus grandes hauteurs sur demande.)

LW max : 1000 mm porte à 1 vantail

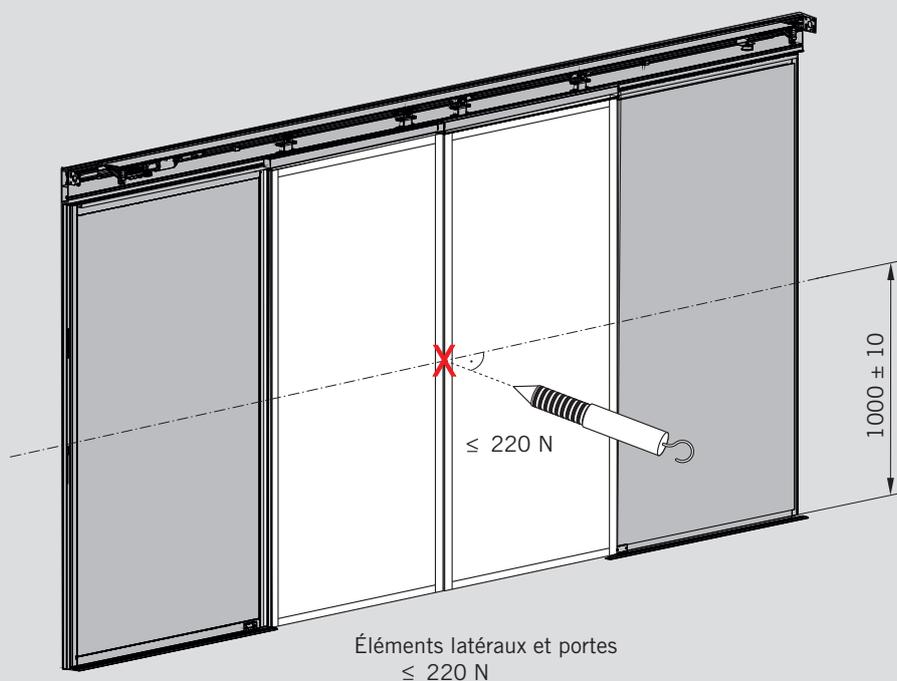
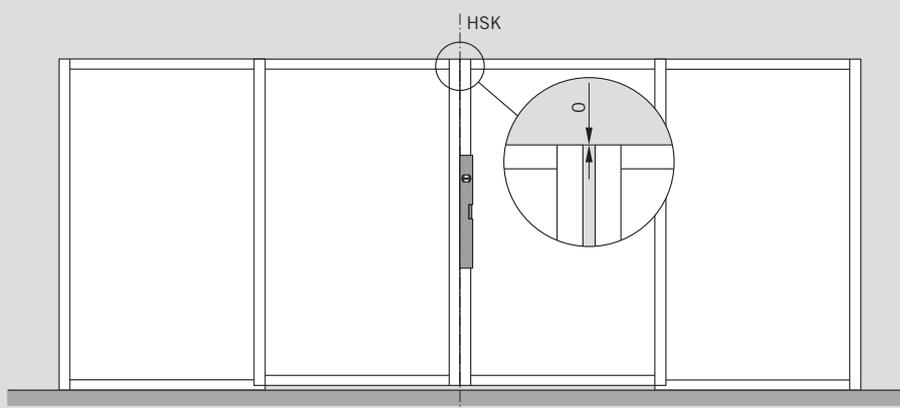
1001 - 1250 mm, Utiliser un tube de renfort (N° art. 96000045)

LW max : 2000 mm porte à 2 vantaux

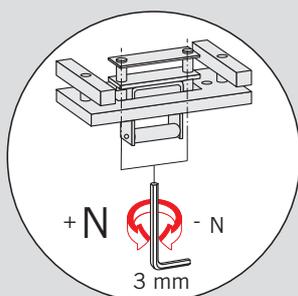
2001 - 2500 mm, Utiliser un tube de renfort (N° art. 96000045)



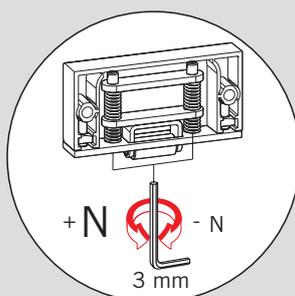
6. Réglage de l'installation



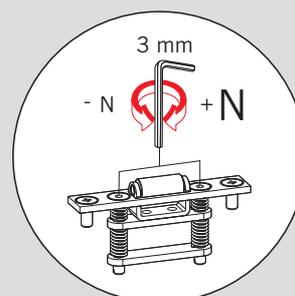
Vantail mobile:
loqueteau supérieur



Élément latéral:
loqueteau inférieur



Vantail mobile:
loqueteau supérieur





DORMA Deutschland GmbH
DORMA Platz 1
58256 ENNEPETAL
DEUTSCHLAND
Tel. +49 2333 793-0
Fax +49 2333 793-4950
www.dorma.com